

Faire mobile, car toute installation immuable, fût-elle absolument parfaite lors de sa création, serait bientôt impraticable avec les changements qui s'imposent : pour citer un seul exemple, croyez-vous que le service de la Rente puisse se faire

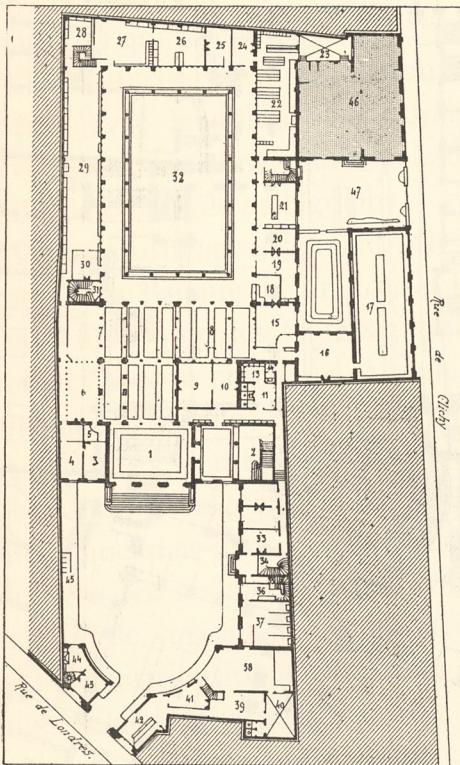


Fig. 758. — Bureaux de la C^{ie} du chemin de fer d'Orléans.

1. Vestibule.
2. Escalier principal.
3. Caissier.
4. Employés de la Caisse.
5. Débarras.
6. Salle des paiements.
7. Salle d'attente pour les paiements.
8. Salle d'attente pour le retrait des titres.
9. Bureau des titres.
10. Chef du bureau des titres.
11. Cour.
12. Cabinets d'aisances des employés.
13. Urinoirs.
14. Cabinet d'aisances réservé.
15. Retrait des titres.
16. Conservateur des titres.
17. Dépôt des titres.
18. Perception de l'impôt.
19. Bureau des transferts.
20. Chef du bureau des transferts.
21. Bureau des transferts.
22. Teneurs de livres.
23. Cour.
24. Sous-chef du bureau du Grand Livre.
25. Chef du bureau des vérifications.
26. Dépôt des coupons de titres.
27. Vérification des titres.
28. Débarras.
29. Vérification des titres.
30. Contrôleur.
31. Escalier des bureaux.
32. Salle des bordereaux.
33. Médecin.
34. Escalier de service.
35. Escalier secondaire.
36. Lampisterie.
37. Ecurie.
38. Remise des omnibus.
39. Messagerie.
40. Cour.
41. Salle d'attente.
42. Bureau pour les voyageurs et la messagerie.
43. Concierge.
44. Cuisine.
45. Urinoirs.
46. Hôtel occupé par un locataire.
47. Cour d'entrée dudit hôtel.

avec le même outillage aujourd'hui où il y a des titres de rente de 3 francs, que lorsque la dette était le privilège de la haute banque ?

Mais à côté de ces grandes salles, pensez aux dépendances nécessaires. Là, vous devez le comprendre, les employés sont très nombreux, et les espaces qu'on peut leur affecter sont restreints. De plus, tout est en vue, et rien ne serait déplaisant